



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Stefanie de Borba, Responsable médias, [media@krebsliga.ch](mailto:media@krebsliga.ch)  
Tél. +41 31 389 93 31  
Media Relations Credit Suisse AG, [media.relations@credit-suisse.com](mailto:media.relations@credit-suisse.com)  
Tél. +41 844 33 88 44

Date Berne, le 2 février 2023

### **Nouveau droit successoral : la Ligue suisse contre le cancer informe et conseille, en partenariat avec Credit Suisse**

**Les personnes qui règlent leur succession par testament peuvent désormais disposer librement de la moitié au moins de leur patrimoine. Cette marge de manoeuvre accrue rend d'autant plus importante une planification testamentaire minutieuse. Raison pour laquelle la Ligue suisse contre le cancer a conclu un partenariat au niveau national avec Credit Suisse pour l'organisation de séances d'information sur la prévoyance et la planification testamentaire.**

Le nouveau droit successoral entré en vigueur au 1.1.2023 introduit de sensibles nouveautés : la part réservataire des descendants directs est abaissée à 50% tandis que celle des parents est supprimée. Cela augmente donc significativement la marge de manoeuvre du testateur ou de la testatrice. « Le nouveau droit successoral est une bonne occasion de réexaminer sa succession et de l'adapter si nécessaire. Il vaut la peine de réfléchir à deux fois dans un domaine souvent émotionnel », relève Désirée von Michaelis, responsable Wealth Planning chez Credit Suisse.

Le testament et les directives anticipées sont des moyens importants de faire respecter sa volonté jusqu'au bout. Le nombre de documents valables en Suisse en matière de prévoyance est relativement faible, alors que le besoin d'informations est élevé. C'est pourquoi la Ligue suisse contre le cancer et Credit Suisse ont décidé d'unir leurs compétences pour élaborer ensemble dix séances d'information. Elles se dérouleront dès l'été en différentes régions du pays et en ligne. Tandis que les experts et expertes de Credit Suisse apporteront le savoir-faire du point de vue bancaire, la Ligue contre le cancer informera les participantes et participants des points à observer eu égard aux directives anticipées.

« Aborder ces questions à temps permet d'y voir clair pour soi-même et par rapport à son entourage, souligne Daniela de la Cruz, CEO de la Ligue suisse contre le cancer. Nous sommes heureux de pouvoir informer et conseiller les personnes intéressées concernant ces thèmes essentiels, grâce au partenariat avec Credit Suisse. »



Plus d'informations :

- <https://www.liguecancer.ch/successions>
- [Mandat pour cause d'inaptitude et directives anticipées du patient: l'autodétermination dans chaque situation de vie. | Credit Suisse \(credit-suisse.com\)](#)

Les dates et lieux des séances d'information seront publiés à mi-juillet.

*La **Ligue contre le cancer** conseille, soutient et informe les personnes touchées par le cancer et leurs proches. Elle s'engage de manière ciblée dans la prévention et le dépistage et encourage la recherche indépendante sur le cancer. La Ligue contre le cancer est une association nationale qui regroupe 18 ligues cantonales et régionales et une organisation faîtière, la Ligue suisse contre le cancer. Elle est principalement financée par des dons. [www.liguecancer.ch](http://www.liguecancer.ch)*

*Le **Credit Suisse** est un prestataire de services financiers leader sur le plan international. La stratégie de la banque s'appuie sur ses atouts de base: sa position de gestionnaire de fortune de premier plan, ses services spécialisés d'investment banking et asset management et sa forte présence en Suisse, son marché domestique. [www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com)*